CLUB **Paris Val-de-Bièvre**

Paris, le 11 mars 2024

Madame, Monsieur,

La 60e Foire internationale de la photo à Bièvres se déroulera les 1er et 2 juin 2024 et comportera le marché de l'occasion et des antiquités photographiques, le marché du neuf et des services, le marché des artistes, des expositions, des conférences et des animations qui font de cet évènement le rendez-vous photographique incontournable du printemps.

A l'occasion de cette soixantième édition, les organisateurs souhaitent marquer l'évènement en demandant à chaque exposant de présenter et mettre en valeur sur leur stand un objet photographique témoignant de l'année 1964 et/ou de la première édition de la Foire.

Le marché de l'occasion et des antiquités photographiques se tiendra le samedi 1er juin, de 13 à 19 heures et le dimanche 2 juin, de 8 à 18 heures. Nous sommes heureux de vous inviter à y participer. Les exposants inscrits en premier et dont les dossiers seront complets, seront prioritaires dans le placement et l'affectation des numéros de stand. Nous essaierons, dans la mesure du possible, de vous placer au même endroit qu'en 2023, si vous le souhaitez. Afin d'organiser au mieux le marché, il est indispensable que vous nous indiquiez quel est votre type d'activité. Une signalétique, permettant aux exposants d'être localisés, sera affichée aux entrées de la Foire et la liste des exposants sera mise en ligne sur notre site web. Pour y figurer, les exposants devront être inscrits avant le 15 mai.

Vous trouverez, ci-joint, le formulaire de la demande de réservation ainsi que le règlement de la Foire. Nous vous invitons à le lire attentivement puisque votre inscription valide son acceptation. Nous attirons votre attention sur le respect scrupuleux des horaires. Si vous ne recevez pas un accusé de réception de votre demande dans les 15 jours suivant votre paiement, c'est que nous n'avons pas reçu votre inscription. Dans ce cas, merci de nous contacter. Mi-mai vous recevrez votre dossier de participation comprenant votre numéro de place ainsi que tous les documents et instructions nécessaires à votre installation. Les places de parking seront limitées aux véhicules de moins de 5 mètres, et réservées prioritairement aux exposants ayant demandé 5 mètres linéaires ou plus. Pour les autres exposants, un parking gratuit sera mis à votre disposition en centre-ville.

Nous avons hâte de vous accueillir. Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

La Présidente du Photoclub Paris Val de Bièvre

Agnès Vergnes

Le Responsable du marché de l'occasion et des antiquités photographiques

Robin Clouet